

nos concitoyens? Je ne lui demande pas de me dire quelles sont ses mesures à long terme. Je me demande ce qu'on peut faire dans l'immédiat pour venir en aide à ceux qui souffrent réellement et qui dans certains cas n'ont même pas de quoi manger—et je pourrais lui en fournir des preuves. La fin de semaine dernière alors que je me trouvais en Nouvelle-Écosse, rien que dans la petite région où j'habite, 32 personnes, hommes et femmes, qui cherchaient du travail ont fait appel à moi, soit en me téléphonant, soit en venant me trouver, soit en m'écrivant. Je voudrais donc que le ministre me dise ce que le gouvernement escompte faire dans l'immédiat.

• (1425)

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je pourrais donner au sénateur Muir une explication détaillée si nous en étions à l'étape de nos délibérations et que je disposais de 30 ou 40 minutes pour m'étendre sur la brève réponse que j'ai donnée il y a quelques instants. Mon honorable collègue souhaite certainement que les Canadiens occupent des emplois productifs et utiles qui leur procurent un revenu, mais, à cette fin, il doit exister un marché pour le produit de leur travail, produit qui doit se vendre à des prix concurrentiels. Comme le sait pertinemment le sénateur, tant le marché international que national ont beaucoup faibli dernièrement en raison de la cherté du loyer de l'argent, du coût de l'investissement et du coût de l'inventaire et de l'achat de biens et de produits que fait grimper l'inflation.

Nous croyons qu'il s'impose de s'attaquer à certaines des causes fondamentales de ce problème, simplement parce que nous sommes persuadés que l'inflation ne saurait constamment croître sans que nous n'ayons à supporter les conséquences des divers éléments de coût, qui se manifestent périodiquement en pareilles circonstances. Pour régler ce problème, nous essayons entre autres choses de réduire le déficit fédéral. Nous invitons également les Canadiens à collaborer avec les parlementaires, en fait, avec le gouvernement, pour corriger certaines des lacunes fondamentales du système ou encore des difficultés qui lui sont inhérentes.

Bien sûr, on a le choix soit de simplement créer du travail, qu'il soit utile ou non, soit de créer des emplois permanents qui soient viables et concurrentiels, et qui favorisent l'économie ainsi que la structure socio-économique. Je pourrais donner une longue liste de certaines des initiatives que le gouvernement essaie de mettre en œuvre de toute urgence, des solutions provisoires en attendant les corrections qui seront apportées à long terme.

Le sénateur Muir: Honorables sénateurs, ce sont là de belles paroles, mais elles laissent insensibles les consommateurs qui ne peuvent pas se nourrir décemment ou payer leur hypothèque. Le sénateur vient de nous dire que les programmes visant à créer des emplois improductifs ne sont pas une bonne solution. On peut s'étonner qu'il lui ait fallu tout ce temps pour s'en rendre compte alors que tous les députés de mon parti sans exception, l'ont déjà dit à de nombreuses reprises. Il ne suffit pas de réduire momentanément le nombre des chômeurs en créant des emplois totalement improductifs et de licencier tout ce beau monde quelques semaines plus tard, bien que cela paraisse bien dans les statistiques pour la période considérée. J'ose néanmoins espérer que l'on va prendre prochainement des mesures concrètes et que le sénateur admettra que ce n'est pas une tâche facile.

Les États-Unis traversent une crise identique à la nôtre, mais à mon avis, on a tort de suivre la politique économique prônée par notre voisin quand la population en souffre. Il existe des emplois productifs qui sont avantageux pour le pays et j'espère que le ministre va se pencher sur la question.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je n'aurais su mieux dire je crois. Cela fait 15 ou 20 ans que le sénateur Muir nous tient le même langage. Du temps où nous étions tous les deux députés, il faisait ce genre de discours toutes les semaines.

Le sénateur Muir: Honorables sénateurs, j'invoque le Règlement. Je n'apprécie guère la réponse de l'honorable sénateur et je la trouve indigne de lui. Il laisse entendre que nous jouons la comédie et que nous ressortons régulièrement les mêmes discours. Ce n'est pas mon cas présentement. Je décris simplement ce qui se passe en Nouvelle-Écosse, ma province d'origine, et dans tout le pays.

Pour les lecteurs du *hansard* du Sénat et aussi pour ceux du *hansard* de la Chambre des communes—et je suis certain qu'ils ne sont pas nombreux—cela revient à peu près à ceci: «Muir va faire son petit numéro; ensuite, Olson va faire le sien, et puis ils vont continuer leur petit bonhomme de chemin en oubliant complètement les chômeurs.» Ce n'est pas vrai. Je ne pense pas que l'honorable sénateur le croie, et pour ma part je ne le crois évidemment pas. Quel que soit le parti au pouvoir, je crois que le gouvernement devrait se préoccuper de cette question. Bien que nous n'ayons pas été au pouvoir très souvent, je peux dire que, quand je siégeais à l'autre endroit, je m'opposais à tout gouvernement qui ne me paraissait pas faire son devoir. Je n'ai pas changé d'attitude depuis et je n'ai pas de discours de série pour n'importe quel sujet.

• (1430)

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je ne comprends pas pourquoi mon honorable collègue devrait prendre ombrage du fait que j'aie convenu que son discours était bon.

Je lui rappelle que, pendant les nombreuses années où nous avons siégé tous deux dans l'opposition à l'autre endroit, nous avons répété le même discours une dizaine de fois. Par égard pour mon collègue, je dois ajouter que nous l'avons fait très consciencieusement à chaque occasion.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION—LE RÔLE DU MINISTRE D'ÉTAT

L'honorable C. William Doody: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au sénateur Austin. Il y a quelque temps, certaines questions ont été posées au sujet de la Corporation de développement du Canada et du rôle que joue l'honorable sénateur au sein du conseil d'administration, à titre de représentant des contribuables, qui détiennent 48.5 p. 100 des actions de la corporation. Le sénateur Austin se demandait s'il convenait qu'il réponde à ces questions. A-t-il consulté les divers experts et peut-il maintenant nous dire s'il peut répondre à ces questions?